

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable

De : Xavier Mathieu <xave.mathieu@orange.fr>

Date : 23/10/2023 15:58

Pour : pref-solaire-taize-aizie-solveona03@charente.gouv.fr

Madame la commissaire enquêtrice,

je vous informe de mon avis défavorable à ce projet pour les raisons suivantes :

- Je suis fortement opposé à l'implantation de centrales photovoltaïques sur des espaces cultivables car je considère que la profession d'agriculteur a la lourde, difficile mais ô combien honorable responsabilité de "*nourrir le monde*" avant tout
- Ce projet est annoncé comme implanté sur des terres non cultivables alors qu'avant l'implantation d'une jachère par le propriétaire, ces terres étaient cultivées et que des agriculteurs cultivent à proximité.
- Je constate que ce projet est porté par un "agriculteur" qui est également à l'initiative du projet éolien de Ruffec. Est-ce, malgré la future loi "Zéro Artificialisation Nette", les prémices d'une transformation de la profession d'agriculteur-nourricier à celle d'agriculgreen- businessman" ?

Veuillez agréer, Madame la commissaire enquêtrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fait à Bernac le 23 octobre 2023

X. MATHIEU

Sujet : [INTERNET] Projet photovoltaïque Solveona 03 du Parc Taize Aizie

De : LACOMBE Jacques <jacques.lacombe12@orange.fr>

Date : 23/10/2023 16:04

Pour : pref-solaire-taize-aizie-solveona03@charente.gouv.fr

Bonjour Madame.

J'émet un avis défavorable pour ce projet agrivoltaïque qui sacrifie encore un peu plus nos terres agricoles et contribue à défigurer nos paysages nord charentais déjà considérablement défigurés par tous les projets anarchiques d'énergie renouvelable menés depuis plusieurs années avec une consternante assiduité.

Sentiments les meilleurs.

Jacques Lacombe

Aizie.

Envoyé de mon iPhone

Sujet : [INTERNET] projet photo voltaïque solveona 03 le Parc Taize Aizie

De : catherine lacombe <catherine.lacombe5@orange.fr>

Date : 23/10/2023 16:09

Pour : pref-solaire-taize-aizie-solveona03@charente.gouv.fr

Madame

J'émet un avis défavorable pour ce projet photovoltaïque qui prive notre territoire de terres agricoles et altèrent encore un peu plus nos chers paysages déjà largement défigurés par les centaines de mâts éoliens

Bien cordialement

Catherine lacombe

Aizie

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Sujet : [INTERNET] Projet photovoltaïque SOLVEONA 03 au Parc, Taizé-Aizie

De : Marc et Véronique de Lavignère <boistillet@hotmail.com>

Date : 23/10/2023 16:18

Pour : "pref-solaire-taize-aizie-solveona03@charente.gouv.fr" <pref-solaire-taize-aizie-solveona03@charente.gouv.fr>

A l'attention de Madame Ambaud,
Commissaire enquêtrice du projet de centrale agrivoltaïque au L-D « Le Parc » sur la commune de Taizé-Aizie (Charente),

Madame,

J'émet un **avis défavorable** au projet agrivoltaïque du "Parc".

Etant agriculteur à la retraite sur la commune de TAIZE AIZIE, je m'oppose fermement à l'implantation dans notre commune de panneaux photovoltaïques sur des terres arables, pour les raisons suivantes:

- Il s'agit pour moi d'une pollution visuelle très proche des maisons d'habitation (La Malolière).
- C'est une énergie intermittente, qui n'est pas rentable et nécessite en complément (par temps couvert et la nuit) des sources d'énergie fossiles qui sont polluantes.
- La terre arable doit servir à couvrir les besoins alimentaires de notre pays et non pas à produire de l'électricité.
- Je ne suis pas certain que toutes les problématiques de recyclage des panneaux en fin de vie soient résolues. Que se passera-t-il dans 20 ou 30 ans ?

Pour toutes ces raisons, je vous prie, Madame la Commissaire Enquêtrice, de donner un avis défavorable à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Commissaire Enquêtrice, l'expression de mes salutations distinguées.

Marc de LAVIGNERE
16700 TAIZE AIZIE